



BUDGET PARTICIPATIF #2

Du 14 février au 5 mars 2022

C'EST A VOUS DE VOTER !

jeparticipe.herault.fr

“ La deuxième édition du Budget participatif suscite toujours l'enthousiasme et l'intérêt des Héraultais qui se saisissent de cet espace pour proposer un projet qui leur tient à cœur et servir l'intérêt général. C'est bien que ce dispositif répond à un réel besoin des habitants, et qu'il contribue à l'expression démocratique et citoyenne. Nous sommes heureux, cette année encore, de soutenir tous ces projets innovants, solidaires et durables portés par les citoyens et les associations de l'Hérault. Alors poursuivons l'aventure ensemble et votons aujourd'hui pour les projets de demain ! ”

Kléber MESQUIDA,
Président du Département de l'Hérault

DÈS LE 14 FÉVRIER, JE VOTE

POUR MES PROJETS PRÉFÉRÉS

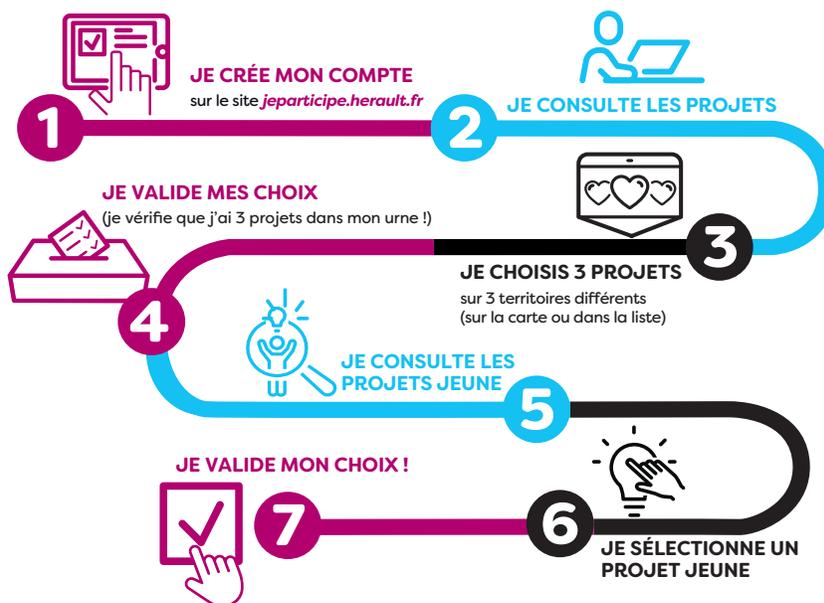
► QUELS PROJETS SONT PROPOSÉS ?

Je découvre tous les projets soumis au vote sur le site jeparticipe.herault.fr

► QUI PEUT VOTER ?

Tous les Héraultaises et Héraultais de 11 ans et plus.

► COMMENT VOTER ?



► QUAND VOTER ?

Du 14 Février au 5 Mars 2022 (minuit).

► QUI PEUT M'AIDER ?

Vous avez des interrogations, contacter l'équipe du Budget participatif au **04 67 67 76 61** ou **04 67 67 68 40** et jeparticipe@herault.fr

Direction de la Communication du Département de l'Hérault - Janvier 2022 - © shutterstock



LES PROJETS LAURÉATS

Les projets lauréats sont ceux qui recueilleront le plus de vote sur chacun des territoires. A découvrir dès le 14 mars sur jeparticipe.herault.fr